ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 18 NOVEMBRE 1962

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Chères Electrices, Chers Electeurs,



Le Référendum est passé. Le Général de GAULLE a obtenu un pourcentage de voix qui lui permet de rester à la tête de l'Etat. Ceux qui ont voté «OUI» parce qu'ils redoutaient que son départ ne creuse un vide difficile à combler et ne marque le début d'une période de confusion et d'instabilité sont rassurés. Ceux qui, par crainte de la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul Homme et d'un acheminement vers la dictature ont voté «NON», ont la satisfaction de constater que jamais, depuis 1958, lors d'une consultation populaire, le chiffre des «NON» n'a été aussi élevé tant en valeur absolue qu'en pourcentage et que, traduisant ainsi le mécontentement grandissant de la Nation, il constitue pour le Pouvoir un avertissement solennel dont ce dernier sera bien obligé de tenir compte.

Les uns et les autres, non complètement satisfaits mais non totalement mécontents, vont maintenant pouvoir, la fièvre tombée, se tourner vers l'Avenir et se pencher résolument sur les graves questions qu'il reste à résoudre au lendemain du dramatique conflit algérien.

Car si le Général de GAULLE reste, les problèmes, eux aussi, demeurent et revêtent un caractère d'acuité qui ne saurait nous laisser indifférents.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL, si une détente s'est heureusement manifestée à propos de Cuba, la situation n'en reste pas moins inquiétante en ce qui concerne Berlin et les relations entre l'Inde et la Chine.

Plus que jamais, dans un Monde aussi bouleversé, notre Pays doit sentir qu'il ne peut demeurer Seul, que la constitution d'une force de frappe spécifiquement française n'est qu'une chimère, non seulement ruineuse pour les finances publiques mais dangereuse, et que notre salut ne peut être trouvé que dans la création d'une Europe unie et suffisamment forte pour se faire respecter et jouer aux côtés des Américains et des Russes un rôle de tout premier ordre dans le Concert des Nations.

Or, jusqu'à ce jour, l'action du Pouvoir a fait obstacle à une véritable construction européenne. Le Gouvernement de Demain, issu de vos libres suffrages, devra renverser la vapeur et travailler ferme à la réalisation de cette Europe des Peuples hors de laquelle il n'est point de salut.

SUR LE PLAN INTERIEUR, si le franc est, paraît-il, solide et les caisses de l'Etat bien remplies, il n'en demeure pas moins que ce résultat n'a été acquis qu'en sacrifiant au profit de la Haute Finance la plupart des autres classes de la Nation:

Le sort des Vieux, des Invalides, des Infirmes reste bien précaire.

Les Commerçants et Artisans continuent à se plaindre, avec raison, d'une fiscalité tracassière et abusive.

Les Ouvriers, Employés, Fonctionnaires attendent avec une impatience légitime la juste revalorisation de leurs salaires et traitements.

La loi d'orientation agricole et la loi complémentaire n'ont pas apporté aux cultivateurs toutes les satisfactions (et notamment la parité) qu'ils étaient en droit d'escompter.

L'effort en faveur de notre Enseignement public reste trop modeste. Il n'est pas mis à la disposition des Jeunes les classes et les Professeurs dont ils ont besoin pour acquérir les connaissances nécessaires pour réussir dans la vie.

Pour tous, enfin, à la Campagne comme à la Ville, la crise du Logement continue à se faire terriblement sentir.

Et il en sera ainsi tout pendant que les bénéfices des grosses sociétés qui ne cessent de s'enrichir ne seront pas réduits et que des dépenses inutiles telles que celles se rapportant à la force de frappe, n'auront pas été supprimées.

Et il en sera ainsi tout pendant que la Majorité au Parlement ne se trouvera pas renversée et remplacée par une autre décidée, d'abord, à assurer l'autorité et la stabilité du Gouvernement et, ensuite, à s'engager à fond dans une politique hardie de rénovation politique et sociale.

Pour ma part, je fais très volontiers mien le programme élaboré par les formations politiques qui se sont unies pour la défense des institutions et qui entendent faire prévaloir leur volonté commune de rénovation de la démocratie, de progrès économique, de justice sociale, de construction de l'Europe et de solidarité internationale au service de la Paix.

Ce programme comporte les points fondamentaux suivants:

DANS LE DOMAINE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTES :

— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature;
— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice;
— Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision Françaises.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL :

— Expansion dans la stabilité, grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des Vieux;
— Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural;
— Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées;
— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et à la nation la pleine disposition de ses valeurs humaines.

DANS LE DOMAINE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE:

— Présence active de la France dans les organisations internationales;
— Reprise des efforts - justifiés avec éclat par le succès du Marché Commun - pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires, pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance Atlantique consolidée;
— Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Tel est le programme proposé aux femmes et aux hommes de notre Pays comme une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la Jeunesse et que je m'engage à défendre si vous me faites l'honneur, Chères Electrices et Chers Electeurs, de me renouveler votre confiance le 18 Novembre prochain.

Sur le plan départemental je continuerai à œuvrer et notamment par mon action au Conseil Général en faveur de l'aide aux vieux et aux déshérités, de la construction si nécessaire de nouvelles classes, de nouvelles cantines, de nouveaux logements, de l'équipement rural enfin: électrification (qui doit d'ailleurs se terminer en 1963), adduction d'eau, routes et chemins.

J'ai visité toutes les communes de ma Circonscription, tenu des réunions avec mes Collègues Maires dans leurs Cantons, avec tous les Conseils Municipaux dans leurs propres communes. J'ai tenu régulièrement des permanences au Mans, à Pontlieue.

Demain, je continuerai.

En terminant je vous signale que M. André PIOGER, Directeur Honoraire du C.E.G. Pierre Philippeaux, Avenue Jean-Jaurès, particulièrement connu et estimé à Pontlieue, a bien voulu accepter de rester mon suppléant. Il était d'ailleurs logique que, demeurant dans l'un des cantons ruraux de ma Circonscription, je choisisse comme remplaçant un habitant de cette grande et active Cité qu'est Le Mans.

Chères Electrices, Chers Electeurs, fidèle à mes promesses, je n'ai pas dérogé de la ligne de conduite que je m'étais imposée et que je vous avais fait connaître. Tous mes votes ont été inspirés par ces deux soucis majeurs:

— Retour de la Paix en Algérie et maintien de la Paix en France et dans le Monde, d'une part;
— Progrès économique et social d'autre part (et c'est pourquoi, sur ce plan, j'ai voté si souvent contre les mesures proposées par le Gouvernement en raison de leur insuffisance ou des lacunes qu'elles comportaient).

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Pour sauvegarder la République et la Démocratie,
Pour une Europe unie,
Contre tous les Extrémismes également dangereux,
Pour le Progrès économique et la Justice sociale,
Pour la Paix et la Liberté,
Contre tout Pouvoir Personnel,

VOUS VOTEREZ, LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE, POUR

POIGNANT Fernand

Chevalier de la Légion d'Honneur
Député sortant
Conseiller Général et Maire de Saint-Calais
Président de l'Association Amicale des Maires et Adjoints de la Sarthe
Membre du Comité des Maires de France
Vice-Président de la Fédération Hospitalière de France

CANDIDAT SOCIALISTE INDEPENDANT

Et d'avance, à Toutes et à Tous, merci.

P.S. — Ne pas modifier le bulletin. Le simple fait de barrer ou d'ajouter quelque chose le rend nul.

Imp. Beaufils - Connerré